

LE STOC - EPS en Picardie

- ANNEE 2003 - Troisième année.

Par Xavier COMMECY coord.

Présentation de la saison 2003

Cet article présente les résultats de la troisième saison pour ce programme national STOC-EPS de Suivi Temporel des Oiseaux Communs par la méthode des Echantillonnages Ponctuels Simples. Comme au niveau français, le programme picard voit le nombre de ses participants s'accroître d'année en année. Pour 2003, ce sont 23 carrés qui ont été suivis (9 en 2001, 20 en 2002, COMMECY, 2002). 8 carrés ont été suivis pour la troisième année, 18 l'ont été pour la deuxième.

Nous retrouvons ainsi les données de, D. BAVEREL, A. BOUSSEMARY, R. KASPRZYK, J. MORENIAUX, C. SCUOTTO et G. SERVAIS dans l'Aisne ; J.M. BLOND, F. BOUCHINET, T. DECOUTTERE, P. MALIGNAT, E. SYPRE et W. MATHOT dans l'Oise; F. BAROTEAU (3 carrés), X. COMMECY, L. GAVORY et P. ROYER et dans la Somme. Sont venus rejoindre cette équipe ; J.P. BONNEL (2 carrés), J.B. MARQUE, S. PETIT, dans l'Oise; P. DECORY dans la Somme. 2 carrés localisés dans l'Aisne explorés en 2002 n'ont pas été suivis cette année.

La répartition par département se fait cette année comme suit : Aisne : 60 points, Oise : 110 points et Somme : 60 points.

Les passages ont été effectués du 16 avril au 15 juin. Le tableau suivant indique la répartition de ces dates de passages par pentade. Rappelons que le protocole demande de reprendre ces dates d'une année sur l'autre.

Premier passage	A4	A5	A6	M1	M2	M3
Nombre de cas	3	5	2	9	4	0

Second passage	M4	M5	M6	J1	J2	J3	J4
Nombre de cas	1	2	9	2	3	5	1

Les milieux échantillonnés :

Nous avons, comme les années précédentes, regroupé en grandes catégories les milieux échantillonnés. Ont été ainsi ajoutés cette année : 20 points en forêts (17 de feuillus dans l'Oise et 2 dans la Somme ; 1 mixte dans l'Oise) ; 2 points en zones de buissons (landes ou forêts en régénération) pour l'Oise ; 1 point en pelouses ou marais dans l'Oise ; 17 points en milieux agricoles (3 en prairies dans la Somme ; 14 en milieux

cultivés, 10 dans l'Oise et 4 dans la Somme ; 5 en vergers (4 dans l'Aisne et 1 dans la Somme); 10 points en milieux bâtis (urbain, suburbain ou rural), 9 dans l'Oise et 1 dans la Somme.

En 2003, les 230 points échantillonnés étaient ainsi dans notre région (carrés non couverts cette année exclus) :

- 46 points en forêts (41 forêts de feuillus : 10 dans l'Aisne, 24 dans l'Oise et 7 dans la Somme ; 4 en forêts mixtes dans l'Oise et 1 en conifères dans l'Oise),

- 11 points en zones de buissons (landes ou forêts en régénération), 1 dans l'Aisne, 10 dans l'Oise ;

- 4 points en pelouses ou marais, 2 dans l'Aisne (une roselière et une pelouse humide naturelle), 1 dans l'Oise (pelouse inondée) et 1 dans la Somme (pelouse calcaire sèche);

- 136 points en milieux agricoles, 25 en prairies (19 dans l'Aisne et 6 dans la Somme), 106 en milieux cultivés (32 dans l'Aisne, 30 dans l'Oise et 44 dans la Somme), 5 en vergers (4 dans l'Aisne et 1 dans la Somme);

- 26 points en milieux bâtis (urbain, suburbain ou rural), 7 dans l'Aisne, 10 dans l'Oise et 9 dans la Somme ;

- 7 points en milieux aquatiques (bord de rivière ou d'étangs récents- gravières- ou non), 5 dans l'Aisne et 2 dans la Somme.

La répartition des milieux échantillonnés s'établit ainsi :

- * 20% en forêts (18% en 2001, 14.5 % en 2002 16% de la surface du territoire français d'après les données du Corine LandCover),

- * 5,5 % en zone de buissons (2% en 2001, 6.5% en 2002 11% en France),

- * 0.5% en pelouses ou marais,

- * 59% en milieux cultivés (56% en 2002, 64,5% en 2003, 55% en France) dont 48% en zones de grandes cultures,

- * 11% en milieu bâti (16% en 2001, 11% en 2002, 15% en France),

- * 3 % en milieu aquatique (8% en 2001, 3,5% en 2002 et 2% en France).

Le hasard des tirages au sort des nouveaux carrés prospectés a comme on peut le remarquer, légèrement augmenté la part relative des milieux forestiers, sans pour cela minimiser la part régionale très importante des milieux agricoles et en particulier des grandes cultures.

Résultats 2003 :

Bilan par points.

Une fois supprimées les données concernant les espèces contactées à chacun des deux passages en un point donné (seule la valeur la plus élevée étant gardée et sera utilisée pour les analyses), cette année ce sont 2985 contacts-espèces qui forment la base de donnée. 102 espèces d'oiseaux ont été contactées (110 en 2002) pour 5928 individus. La moyenne du nombre d'espèces repérées par point d'observation est ainsi de 13,6 (13 en 2002 et 14 en 2001).

Le plus grand nombre d'espèces différentes contactées sur un carré en deux passages est cette année de 27 dans un point du sud de l'Aisne : un milieu cultivé en bordure d'une zone humide, une rivière. L'effet de lisière a joué... comme l'année dernière où c'est dans ce même point où le maximum d'espèce pour la Picardie avait été contacté. Puis on dénombre 25 espèces en milieu bâti, suivis de deux points en milieu cultivé en bordure de forêt de feuillus avec 24 espèces, puis deux fois 23 espèces, 3 fois 22, 3 fois 21 et 8 fois 20 espèces.

Les milieux représentés dans ces 20 points les plus productifs (+ de 20 espèces différentes) en diversité avifaunistique sont : les secteurs cultivés (8 fois) pour peu qu'ils présentent une mosaïque de milieux (cultures, prairies et bord de forêt, de verger ou d'étang), les milieux bâtis (6 fois), les forêts (4 fois) et les zones humides (2 fois).

Comme chaque année, les milieux les moins productifs en diversité sont les secteurs de grande culture, là où les observateurs précisent dans leurs fiches descriptives d'habitat qu'il n'y avait pas d'autres types de milieux à proximité. L'Alouette des champs, la Perdrix grise, le Bruant proyer et la Bergeronnette printanière (dans cet ordre de fréquence) constituent la base des peuplements des ces milieux et ils ne sont pas présents à chaque fois. La Corneille noire, le Corbeau freux, le Pigeon ramier viennent y manger. Et le Bruant jaune est parfois entendu si quelques buissons subsistent. Ces sites de grandes cultures sont devenus des quasi déserts d'un point de vue avifaunistique et la guildes des oiseaux dans ce milieu est ainsi bien définie et sans surprise.

Les espèces les plus fréquentes.

Le Merle noir reste l'espèce la plus fréquente en 2003, comme pour les deux années précédentes. Il a été repéré sur 169 carrés soit 74% des carrés (76.5% en 2002). Il est suivi cette année encore de la Corneille

noire repérée sur 166 carrés soit 72 % (70.5% en 2002) et toujours du Pinson des arbres, 160 carrés 69.5 % (69% en 2002).

La liste des dix espèces les plus fréquentes est donnée ci après, dans l'ordre décroissant ; place pour 2003 (et rang en 2002 et 2001) : 1- Merle noir (1-1), 2- Corneille noire (2-6), 3- Pinson des arbres (2-3), 4- Pigeon ramier (4-8), 5- Fauvette à tête noire (5-3), 6- Alouette des champs (6-4), 7- Pouillot véloce (7-9), 8- Troglodyte mignon (8-5), 9- Mésange charbonnière qui entre dans le "top 10", elle n'était que... onzième en 2002 et 10- Bruant jaune (10 -13). L'Étourneau sansonnet, neuvième espèce la plus fréquente en 2002 passe en onzième position.

Difficile de trouver une plus grande stabilité en terme de fréquence des espèces rencontrées en Picardie puisque l'on retrouve les onze mêmes espèces les plus fréquentes ces deux années (et c'était déjà presque le cas en 2001), et quasiment dans le même ordre, à une exception près.

Les espèces les plus abondantes.

Cette année, c'est la Corneille noire qui a été repérée en plus grand nombre (463 individus) devant le Pigeon ramier (406 individus) et l'Alouette des champs (371 individus).

La liste des dix espèces les plus abondantes est donnée ci après, dans l'ordre décroissant : place pour 2003 (et rang en 2002 et 2001) :

1- Corneille noire (3 - 3), 2- Pigeon ramier (4-9), 3- Alouette des champs (2-1), 4- Étourneau sansonnet (1-2), 5- Merle noir (5-5), 6- Moineau domestique (7-4), 7- Pinson des arbres (6-6), 8- Hirondelle de cheminée (8-10), 9- Corbeau freux, 10- Fauvette à tête noire (9-8). Entrée du Corbeau freux et sortie du Troglodyte mignon (10-7). On note là aussi une grande stabilité générale.

Les conclusions tirées les deux années précédentes sont encore confortées : en particulier la constance de la présence de l'Alouette des champs sur les listes régionales de fréquence et d'abondance et en bonne place alors qu'elle n'apparaît pas sur ces listes de 10 espèces en France. Ceci montre l'importance des plaines du nord de la France pour cette espèce en régression en France et en Europe.

Liste systématique. Année 2003. (nombre de points avec contact/nombre d'oiseaux observés)

Espèces rapportées de plus de 60% des points (soit plus de 138 contacts) : 4

Merle noir (169/291), Corneille noire (166/463), Pinson des arbres (160/274) et Pigeon ramier (153/406).

Espèces rapportées de plus de 50% des points
(soit plus de 115 contacts) : 4

Fauvette à tête noire (123/180), Alouette des champs (122/371), Pouillot véloce (121/172), Troglodyte mignon (119/175).

Espèces rapportées de plus de 40% des points
(soit plus de 92 contacts) : 1

Mésange charbonnière (93/145).

Espèces rapportées de plus de 30% des points
(soit plus de 69 contacts) : 3

Bruant jaune (90/116), Etourneau sansonnet (87/368), Hirondelle rustique (76/242),

Espèces rapportées de plus de 20% des points
(soit plus de 46 contacts) : 12

Rouge gorge familier (65/80), Coucou gris (61/65), Bergeronnette printanière (60/94), Grive musicienne (59/71), Tourterelle turque (57/134), Fauvette grisette (57/71), Moineau domestique (56/283), Linotte mélodieuse (51/120), Rossignol philomèle (51/65), Bruant proyer (51/69), Tourterelle des bois (51/64), Mésange bleue (46/64).

Espèces rapportées de plus de 10% des points
(soit plus de 23 contacts) : 13

Verdier d'Europe (42/69), Pic vert (42/47), Perdrix grise (39/90), Fauvette des jardins (37/48), Chardonneret élégant (34/65), Accenteur mouchet (34/36), Corbeau freux (33/206), Pie bavarde (31/42), Pic épeiche (30/31), Faisan de Colchide (28/31), Grimpereau des jardins (25/27), Bergeronnette grise (24/33), Lorient d'Europe (24/27),

Espèces rapportées de moins de 10% des points
(soit moins de 23 contacts) : 65

Rouge queue noir (22/28), Martinet noir (20/68), Hirondelle de fenêtre (20/85), Sittelle d'Europe (20/25), Faucon crécerelle (19/20), Hypolaïs polyglotte (19/21), Buse variable (18/22), Pouillot fitis (18/25), Poule d'eau (17/23), Geai des chênes (17/25), Canard colvert (14/62), Héron cendré (14/18), Serin cini (14/18), Pigeon biset (13/87), Grive draine (13/16), Mésange à longue queue (11/22), Pipit farlouse (9/11), Mésange nonnette (9/11), Roitelet huppé (9/10), Fauvette babillarde (8/8), Tarier pâle (7/8), Busard cendré (6/6), Caille des blés (6/6), Foulque macroule (6/7), Roitelet triple bandeau (5/6), Pipit des arbres (4/5), Busard Saint Martin (4/4), Choucas des tours (4/11), Gobe mouche gris (4/4), Moineau friquet (4/10), Bouvreuil pivoine (4/4), Epervier d'Europe (3/3), Sterne Pierre-Garin (4/5), Pigeon colombin (3/4), Mouette rieuse (3/8), Bergeronnette des ruisseaux (3/3), Rousserolle verderolle (2/2), Martin pêcheur (2/2), Gros bec (2/2), Cygne tuberculé (2/6), Pic noir (2/2), Bruant des roseaux (2/2), Goéland argenté

(2/3), Locustelle tachetée (2/2), Traquet motteux (2/4), Mésange huppée (2/3), Rouge queue à front blanc (2/3), Tarier des prés (2/2), Chouette hulotte (2/2), Grive litorne (2/41), Rousserolle effarvatte (1/1), Chevalier culblanc (1/1), Bouscarle de Cetti (1/1), Petit gravelot (1/1), Pic mar (1/1), Pic épechette (1/1), Torcol fourmilier (1/1), Goéland brun (1/1), Courlis cendré (1/1), Mésange noire (1/1), Mésange boréale (1/1), Bondrée apivore (1/1), Hirondelle de rivage (1/1), Grèbe castagneux (1/1), Tadorne de Belon (1/1).

Commentaires

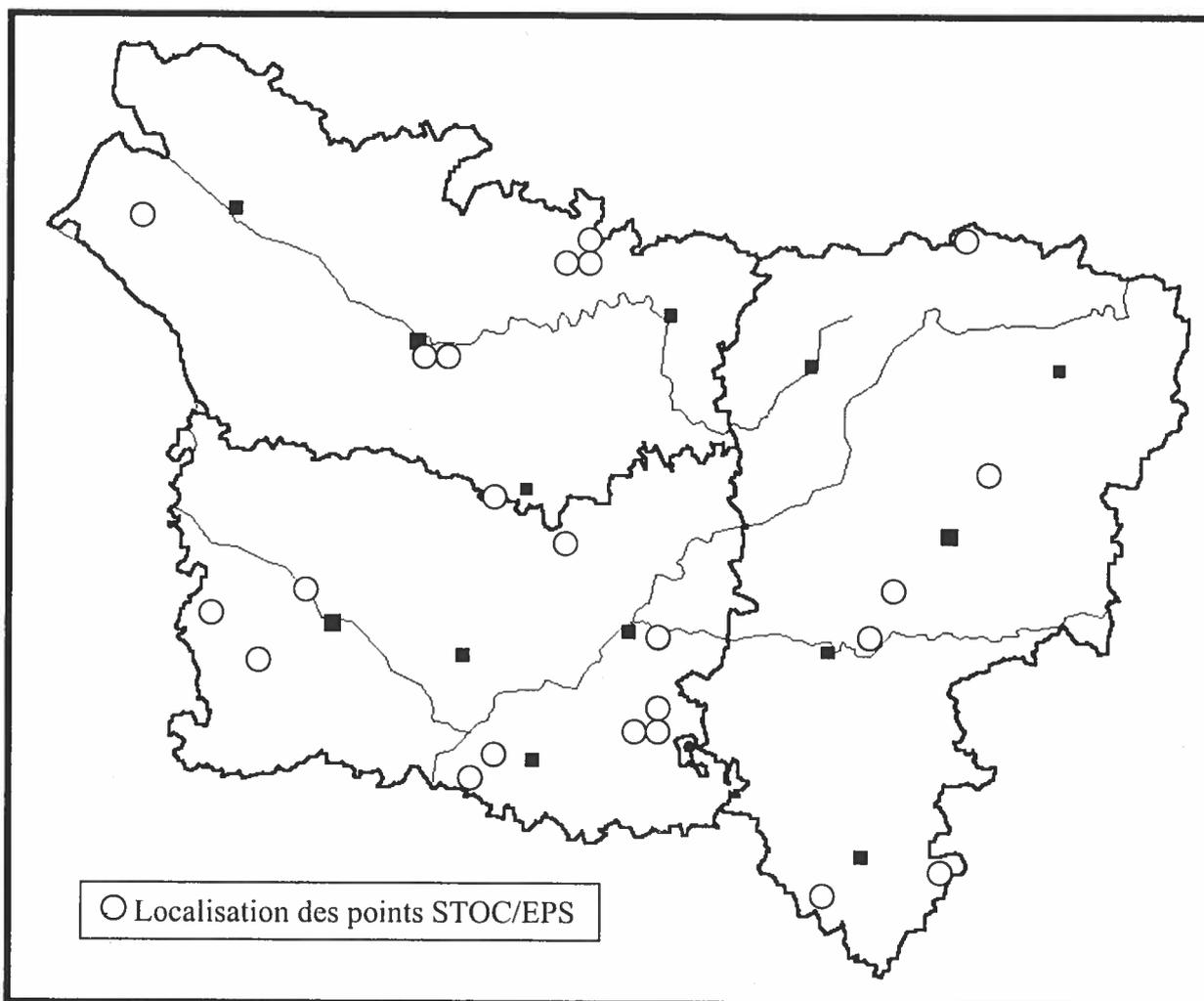
15 espèces disparaissent de la liste établie en 2002. Aucune ne dépassait les 10% de fréquence et la plupart n'avaient été contactées qu'une fois : (liste classée par ordre de fréquence en 2002) : Grand cormoran, Vanneau huppé, Grèbe huppé, Hypolaïs icterine, Canard souchet, Fuligule morillon, Hibou moyen duc, Grimpereau des bois, Busard des roseaux, Pie grièche écorcheur, Aigrette garzette, Canard chipeau, Sarcelle d'été, Chevalier gambette, Phragmite des joncs.

A l'inverse, 7 apparaissent : Pigeon colombin, Martin pêcheur, Chouette hulotte, Petit gravelot, Pic noir, Pic mar, Torcol fourmilier ; aucune ne dépasse les 10% de fréquence, certaines avaient été prises en compte en 2001 mais ne l'avaient pas été en 2002. Ces espèces des deux groupes restent anecdotiques dans le cadre de cette enquête. Il est encore bien tôt pour tirer des tendances évolutives sur ces espèces. On peut remarquer que le Pipit farlouse, contacté 21 fois (pour 54 individus) en 2002 ne l'a été que 9 fois (pour 11 individus) cette année, et la Fauvette grisette passe de 91 individus contactés à 71 (plus de 20% de chute). Tendance ou accident? Ainsi, le Pouillot fitis qui avait été peu contacté en 2002 par rapport à 2001 (10/16 ; 3/5) a été plus abondant cette année (18/25). Seuls les moyen et long termes montreront (on peut le penser) l'intérêt de la méthode utilisée. Même à l'échelle régionale? Nous attendons la suite de cette enquête et comme de nouveaux observateurs se sont déjà faits connaître pour 2004, cela améliorera encore nos connaissances sur les oiseaux communs si souvent négligés.

BIBLIOGRAPHIE /

COMMECY X. (2002) : Le STOC-EPS en Picardie -année 2002- Seconde année. L'Avocette 2002 - 26 (2-3) p. 39-41.

Carte de localisation des points STOC/EPS 2003 en Picardie.



Xavier COMMECY
4 place Godailler Decaix. 80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr